

**Zeitschrift:** Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch  
**Herausgeber:** Schweizerischer Hebammenverband  
**Band:** 112 (2014)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Actualité

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

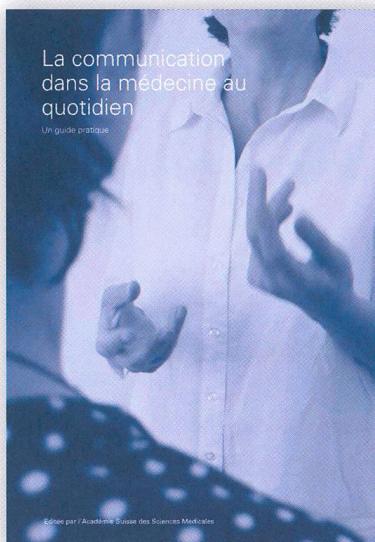
#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'entretien comme base d'une bonne prise en charge



L'Académie suisse des sciences médicales (ASSM) a mandaté un groupe d'auteurs dirigé par le Prof. Wolf Langewitz de l'université de Bâle pour rédiger un guide pratique intitulé «La communication dans la médecine au quotidien». Ce guide vise à aider les médecins à analyser et améliorer les entretiens avec leurs patients. Il tient compte des défis que rencontre actuellement le système de santé suisse et tente de montrer, à l'aide d'exemples, comment combler les insuffisances.

Le guide pratique (79 pages) peut être commandé gratuitement auprès du secrétariat général de l'ASSM ([mail@samw.ch](mailto:mail@samw.ch)). Il est également disponible en ligne: [www.samw.ch](http://www.samw.ch) > Publications > Guides pratiques

## Structure tarifaire SwissDRG version 3.0 approuvée

Lors de sa séance du 13 novembre 2013, le Conseil fédéral a approuvé la nouvelle version de la structure tarifaire SwissDRG. La version 3.0 est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014, en remplacement de la version 2.0.

Voir aussi: [www.news.admin.ch](http://www.news.admin.ch)  
Communiqué du 13.12.2013

## La trisomie 21 ajoutée à la liste des infirmités congénitales

La trisomie 21 – «Down Syndrom» – devrait désormais être inscrite sur la liste des infirmités congénitales. Le Conseil fédéral y est favorable. Il partage les préoccupations de Roberto Zanetti (Soleure, PS) énoncées dans sa motion 13.3720 et a proposé le 6 décembre 2013 de l'accepter. Dans la foulée, le Conseil des Etats l'a adoptée le 12 décembre 2013.

Le domaine des mesures médicales de l'AI fait actuellement l'objet d'un réexamen, afin de donner suite aux conclusions des rapports établis en la matière par le Contrôle fédéral des finances et par l'Office fédéral des assurances sociales. La mise en œuvre de la motion pourra ainsi se faire dans le cadre de ces travaux. Ceux-ci aboutiront soit à l'introduction de la trisomie 21 en tant que telle sur la liste en annexe à l'ordonnance concernant les infirmités congénitales, soit à l'introduction de ses composantes qui ne figurent pas encore sur cette liste.

Source: [www.parlement.ch](http://www.parlement.ch) > Documentation  
Curia Vista

## En 2011, une hospitalisation coûtait en moyenne 9249 francs

Cette moyenne masque toutefois de grandes différences. Quelques dizaines d'hospitalisations ayant nécessité des prises en charge particulièrement exigeantes ont coûté plusieurs centaines de milliers de francs chacune. A l'opposé, les hospitalisations les plus fréquentes, comme celles de nouveau-nés venus au monde à terme et sans complication, coûtent moins de 2000 francs.

Une hospitalisation pour accouchement par voie basse, sans complication, a coûté en moyenne 5315 francs en 2011. On ne relève pas de différence de coûts en fonction de l'âge de la parturiente.

Par contre, en cas d'accouchement par césarienne, les coûts pour les femmes de quarante ans et plus sont 5% plus élevés que chez les moins de 40 ans. La moyenne générale des coûts pour une césarienne était de 9540 francs, soit 84% plus élevée que pour un accouchement par voie basse sans complication.

En cas de césarienne, la durée d'hospitalisation (6,3 jours en moyenne) était de 2,4 jours plus longue que pour un accouchement par voie basse.

Source: Actualité OFS de novembre 2013. «Coûts des prises en charge hospitalières 2011» – Document de quatre pages téléchargeable sur: [www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) > Actualités > Publications

## Le «Swiss Quality Award 2014» est lancé

Le concours «Swiss Quality Award» récompense des innovations hors pair qui améliorent la gestion de la qualité dans le domaine de la santé. Pour mettre en évidence la grande diversité des démarches pour la qualité, il s'adresse aux pionnières et pionniers qui font preuve de créativité et qui s'engagent sur des voies novatrices dans leurs démarches en faveur de la qualité. Toutes les personnes actives dans le domaine de la santé peuvent soumettre un projet éprouvé en faveur de la qualité.

Les projets soumis sont répartis en trois catégories, dotées chacune de 10 000 francs: secteur ambulatoire, secteur hospitalier et projet intersectoriel. À partir de cette année, le jury décernera éga-

lement une récompense d'une valeur de 2000 francs pour le meilleur poster. Ce n'est pas la taille du projet qui est déterminante mais son efficacité. La remise des prix aura lieu le 17 septembre 2014 à Soleure lors du Symposium national pour la gestion de la qualité dans le secteur de la santé.

L'inscription des projets au Swiss Quality Award 2014 est ouverte jusqu'au 30 avril 2014.

Pour en savoir davantage: [www.swissqualityaward.ch](http://www.swissqualityaward.ch)



## [www.avant-on-etait-sage.fr](http://www.avant-on-etait-sage.fr)

Il existe désormais un site officiel des «sages-femmes en colère en France». Vous y trouverez une définition de la profession, l'argumentaire des grévistes, une galerie de photos, toutes les informations de dernière minute, etc.

## Pas de place pour le sexism



La Commission fédérale pour les questions féminines CFQF propose un nouveau numéro consacré à l'engagement contre le sexism.

Le sexism quotidien à l'égard des femmes et des (jeunes) filles s'exprime de multiples manières: regards appuyés, langage, remarques et gestes méprisants ou égrillards, attouchements, publicités sexistes dans les médias. De nos jours encore, les deux sexes ne disposent pas des mêmes marges de manœuvre dans l'espace public. Les femmes qui s'engagent de manière non conventionnelle contre ces actes et cette situation inacceptables sont toujours plus nombreuses.

«Questions au féminin» 2013 (88 pages) est disponible sous format PDF. La version imprimée peut être commandée sur le site de la CFQF: [www.comfem.ch](http://www.comfem.ch) › Documentation › Revue «Questions au féminin»

## Avant-projet de loi fédérale sur les professions de la santé

La consultation sur le projet de loi fédérale sur les professions de la santé (LPSan) a lieu jusqu'au 18 avril 2014.

Le projet a été rédigé en étroite collaboration entre le Département fédéral de l'intérieur (Office fédéral de la santé publique) et le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation). La future LPSan précise les exigences relatives à la formation des infirmières et infirmiers, des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des sages-femmes et des diététiciennes et diététiciens au niveau du bachelor dans les HES.

Voir aussi: [www.news.admin.ch](http://www.news.admin.ch)  
Communiqué du 13.12.2013

## «Dès la naissance – entrer dans la vie en pleine santé»

En Suisse, tous les enfants doivent, indépendamment de leur pays d'origine ou de leur milieu social, pouvoir démarer dans la vie en bonne santé. Tel est l'objectif du Dialogue sur l'intégration «Dès la naissance – Entrer dans la vie en pleine santé», organisé à l'initiative de la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA).

Lancé officiellement le 22 novembre 2013, ce Dialogue recherche des mesures concrètes pour améliorer les conditions cadre du développement physique, psychique et social de tous les enfants dès leurs premiers jours de vie, quelle que soit leur origine.

Les partenaires sont les associations professionnelles regroupant des spécialistes de l'accompagnement et du conseil pendant la grossesse, l'accouchement et les premières années de vie. La Fédération suisse des sages-femmes en fait partie.

Pour en savoir davantage:  
[www.dialog-integration.ch](http://www.dialog-integration.ch)

## L'obsession d'avoir au moins un garçon

Dans plusieurs pays d'Europe orientale, le rapport de masculinité à la naissance est anormalement élevé. C'est en particulier le cas dans le Sud du Caucase (Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie) où il a pu dépasser 115 garçons pour 100 filles, et dans une moindre mesure dans l'Ouest des Balkans, autour de l'Albanie, où il se situe autour de 110 (contre 105 normalement). Trois raisons au moins expliquent ce phénomène: la préférence «traditionnelle» pour les naissances masculines, l'accès aux technologies et conditions nécessaires à la sélection prénatale et l'effet aggravant de la baisse de la fécondité.

Les auteurs de l'étude INED observent que «l'absence de garçons après deux naissances tend à doubler, voire tripler la probabilité d'avoir un troisième enfant, et (que) le sex ratio à la naissance augmente brutalement parmi les troisièmes naissances et dépasse le plus souvent 120 ou 130. Durant la décennie 2000, on a même décompté en Arménie jusqu'à 185 garçons pour 100 filles parmi les troisièmes naissances, chiffre qui constitue sans aucun doute un record mondial.»

Ce phénomène semble même se retrouver dans la diaspora: par exemple parmi les Chinois, Coréens et Indiens installés aux Etats-Unis. Mais les données statistiques manquent et ces populations issues de l'immigration sont d'effectifs modérés. Elles passent donc inaperçues dans une société où la discrimination prénatale en fonction du sexe est pratiquement inexiste.

Source: Christophe Z. Guilmoto et Géraldine Duthé, La masculinisation des naissances en Europe orientale. In: Population et Sociétés, décembre 2013, n° 506. Voir aussi: Jean-Yves Nau, Quand le genre (féminin) est une pathologie. In: Revue Médicale Suisse 013;9:2404-2405.